



14ème législature

Question N° : 103153	De Mme Valérie Lacroute (Les Républicains - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse >maladies rares	Analyse > prise en charge. cystite interstitielle.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le syndrome de la vessie douloureuse, appelé également cystite interstitielle. Selon le site passeportsanté.net, qui collabore avec la Mutualité française, la cystite interstitielle touche environ de 5 à 10 fois plus de femmes que d'hommes (80 % à 90 % des cas sont des femmes). Elle est généralement diagnostiquée vers 30 ans à 40 ans et 25 % des personnes atteintes ont moins de 30 ans. Parmi les symptômes déclarés : des envies d'uriner anormalement importantes et de vives douleurs lors de la miction ; sensations de brûlures et spasmes irradiant en permanence au niveau du bas-ventre, de l'aîne et des cuisses. Dans la moitié des cas, les rapports sexuels deviennent également très douloureux. Les hypothèses qui expliquent ce syndrome sont multiples : une hypersensibilité des nerfs de la vessie qui enverraient de faux messages au cerveau pour stimuler la miction ou une réaction auto-immune, c'est-à-dire que la personne fabrique des anticorps contre sa propre vessie ; un trouble de la perméabilité de la muqueuse, qui fait que la vessie laisse entrer des substances toxiques responsables de l'inflammation ; une prédisposition génétique à ce syndrome, bien qu'il ne soit pas héréditaire. Faute de connaissance précise sur les causes de l'inflammation, le traitement de ce syndrome se limite au soulagement de la douleur. Ainsi, environ 70 % des malades ne verraient pas d'amélioration de leurs symptômes suite aux différents traitements qui leur sont apportés. La prise en charge thérapeutique du syndrome douloureux vésical est complexe. L'arsenal thérapeutique est large mais avec une efficacité modérée des différents traitements dont l'évaluation est disparate d'une étude à l'autre rendant les comparaisons et les analyses difficiles. En France, une étude conduite en 2009 (La cystite interstitielle : clinique, diagnostic et réponse au traitement par cimétidine. Mouracade P, Ej-Jennane A, et al. Pelvi-périnéologie. Volume 4, Number 3, 184-187) a montré que les personnes atteintes de cystite interstitielle reçoivent en moyenne leur diagnostic 7,5 ans après le début de la maladie. Aussi, elle lui demande quelle recherche le ministère de la santé envisagerait de mener pour répondre aux attentes des nombreux patients souffrant de cette maladie. Elle lui demande en outre s'il serait envisageable d'inclure cette maladie dans les maladies reconnues affection longue durée (ALD), et ce afin d'accompagner de façon optimale les victimes de ce syndrome tout au long de son traitement.